

LA TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE

ENONCE DE PRINCIPES

EN GUISE DE RAPPEL

Au cours de l'année académique 2015-2016, l'Université s'est engagée dans une réflexion sur son projet académique et son fonctionnement pour donner une nouvelle impulsion à son développement.

L'Université est un agent de progrès dans et pour la société. Face à un monde universitaire qui est en constante évolution, nous voulons agir maintenant pour améliorer notre impact sur la société et assurer notre leadership.

1- Fiers de ce que nous sommes

L'Université de Montréal bénéficie d'un riche patrimoine. Elle réunit une communauté universitaire de très haut niveau et compte sur la diversité et la compétence de l'ensemble de ses membres, qui lui permettent notamment un fort rayonnement dans les réseaux internationaux. De plus, c'est le premier centre de formation et de recherche au Québec, l'une des principales universités canadiennes pour l'intensité en recherche et pour la diplomation à tous les cycles. Ces acquis sont le résultat des efforts collectifs dans une institution fortement engagée dans l'avancement et la diffusion des connaissances, et qui agit comme source d'innovation sociale et économique.

2- Une consultation multiforme

La réflexion a été menée sur plusieurs plans et auprès de tous les segments de la communauté : dialogue soutenu avec les doyens, rencontres avec plusieurs assemblées de faculté, échanges du recteur avec des membres de toutes les catégories d'emploi, consultation approfondie menée par l'Institut du Nouveau Monde auprès de toute la communauté universitaire, présentations et discussions dans les instances universitaires (Assemblée universitaire, Comité de planification, Conseil de l'université).

L'Institut du Nouveau Monde soulignait dans son rapport que « faire de l'Université de Montréal une institution plus collaborative et interdisciplinaire est l'une des principales conclusions de la consultation ».

Les consultations conduisent à privilégier une inflexion des pratiques et des façons de faire au sein de notre institution plutôt qu'une réorganisation structurelle en profondeur.

Cette inflexion repose sur deux piliers et s'organise autour des cinq grands principes.

DEUX PILIERS

3- Innovation

Le devenir de notre institution, qui se distingue par l'excellence en formation et en recherche, sera porté par notre capacité d'innovation.

L'innovation dans la façon de penser la formation et la recherche, ainsi que les liens qui les unissent, est primordiale, tout autant que la réunion des conditions pour qu'elle s'exprime durablement. L'innovation est souvent fonction de chocs ou de surprises qui découlent des interconnexions entre savoirs ou expertises spécialisées. Les collaborations et la mise en commun des expériences sont tout aussi précieuses au plan organisationnel et administratif.

4- Interconnexion des savoirs

L'Université déploie une gamme complète de champs de spécialisation et de formation. Cette richesse doit servir l'actualisation du projet académique et permettre à l'Université de se démarquer.

L'interconnectivité des champs disciplinaires devient un enjeu stratégique dans la quête de la connaissance et dans la façon de la transmettre. De plus, il ressort que les cheminements professionnels d'aujourd'hui et de demain seront moins linéaires et que les diplômés seront appelés à traiter de questions multidimensionnelles et à résoudre des problèmes en collaboration avec des professionnels d'autres disciplines.

Concilier les formations disciplinaires de haute qualité à des compétences transversales ou des formations connexes prépare mieux les étudiants à une vie professionnelle et à un engagement citoyen en phase avec l'évolution de la société.

GRANDS PRINCIPES POUR UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE NOTRE UNIVERSITÉ

5- Une expérience étudiante passionnante

L'expérience de formation et de vie des étudiants est au cœur de notre mission académique. Offrir une expérience étudiante passionnante constitue le principe fondamental et transversal qui oriente les actions de la communauté universitaire.

La qualité des programmes, de l'enseignement et des méthodes pédagogiques est le socle de cet engagement. Ce souci d'innovation et de renouvellement se couple à une volonté institutionnelle de travailler à la réussite des étudiants en les accompagnant tout au long de leur apprentissage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe. L'enrichissement de l'expérience étudiante passe aussi par un environnement social et intellectuel qui doit être soutenu.

Nous visons à multiplier les ponts entre la formation et la recherche, et entre les domaines d'expertise, tout en apportant une attention à l'expérience pratique et à l'exposition internationale des étudiants dans leurs cheminements de formation. De plus, nous enrichissons l'expérience de nos diplômés par l'acquisition de compétences transversales et de connaissances connexes, par une meilleure flexibilité des programmes et en stimulant la mobilité étudiante.

6- Des thématiques transversales affirmées et fortes

La démarche vise à accentuer les dialogues entre champs disciplinaires en enseignement et en recherche.

Cette volonté est formulée dans le plus grand respect de la liberté académique des professeurs et chercheurs, ce qui conduit à encourager la diversité des modèles de recherche et de création dans l'ensemble des champs de la connaissance. Parallèlement, l'Université entend soutenir la collaboration en recherche sur des thématiques prometteuses et pour lesquelles une expertise diversifiée est présente au sein de notre communauté. Plusieurs de ces thématiques touchent directement les grands défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Chaque thématique de recherche prometteuse s'appuiera sur une action commune mettant à contribution plus d'une faculté. Les projets de recherche qui émergeront de ces thématiques contribueront à faire de l'Université de Montréal un leader mondial et un acteur social engagé qui agit sur son environnement et invente des solutions aux problèmes mondiaux.

7- Une interactivité organisationnelle resserrée

Face à une organisation complexe et diversifiée, il convient d'enrichir et d'intensifier les relations de l'ensemble des composantes de l'Université. Il sera possible ainsi de tirer tous les bénéfices d'une collaboration plus étroite des acteurs académiques et administratifs et de susciter une plus grande cohésion dans un espace professionnel mieux intégré.

Le partage des usages et façons de faire, la participation à des processus communs contribueront à accroître la cohérence aussi bien académique qu'administrative. Un « voisinage » resserré au sein de la communauté universitaire et dans le fonctionnement de l'institution permettra d'optimiser les retombées des actions prises, tout en allégeant les processus.

Les initiatives favorisant les interactions entre les services et les unités, et stimulant la collaboration, seront privilégiées afin qu'il y ait davantage d'innovation, d'efficacité et de satisfaction.

8- Une gouvernance réinventée

La volonté d'agir et de modifier nos pratiques conduit à revoir la gouvernance pour faciliter une collégialité d'action qui encourage la mise en place d'interfaces entre les champs du savoir et d'expertise.

Les meilleures pratiques des grandes institutions d'enseignement supérieur participent également à la réflexion et constituent une référence. L'engagement de la communauté est garant du renforcement d'une culture de collaboration et d'amélioration constante. Il convient donc de stimuler une gestion participative, notamment en poursuivant la consultation de la communauté, y compris des diplômés, autour de projets mobilisateurs qui visent d'abord des changements de pratiques et de culture axés sur la collaboration et l'échange.

9- Des conditions de réalisation conséquentes

L'inflexion des pratiques au sein de la communauté suppose la réunion des conditions de réalisation. Entre autres choses, l'ajustement du modèle budgétaire doit pouvoir être en phase avec l'appui aux thématiques transversales, les collaborations interfacultaires et la réussite étudiante. L'optimisation de l'allocation et de la gestion des ressources humaines doit contribuer à une mutualisation et une collaboration. De plus, il y aurait lieu de chercher à resserrer les relations avec les écoles et les établissements affiliés.